



NUMÉRO	SUJET
41-2019 - TP	Contribution de CHF 108'000 sur le fonds TP pour la sécurisation des deux arrêts de bus de la route des Vignerons à Perroy
	RESPONSABLE(S) POLITIQUE(S)
	Pierre Graber

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commune de Perroy réalise des travaux de réfection de la route des Vignerons en traversée de localité. Le projet prévoit de réduire le gabarit de la chaussée pour modérer la vitesse des véhicules, offrir des espaces sécurisés aux piétons et aux cycles (préavis 42-2019-DISREN). La Commune en profite également pour sécuriser les deux arrêts de bus desservis par la ligne de bus CarPostal 10.846 Rolle-Perroy-Allaman. Elle sollicite une participation du fonds régional transports publics affecté (Fonds TP).

Objet

La route des Vignerons est empruntée par la ligne de bus CarPostal 10.846 Rolle-Perroy-Allaman qui dessert dans les deux sens les arrêts Perroy, Village et Perroy, Vinicole. Ces arrêts sont desservis à la demi-heure en heure de pointe et à l'heure le reste de la journée. La sécurisation de ces arrêts de bus n'était pas prévue dans la liste initiale des mesures du programme régional de réorganisation des transports publics (Programme TP). Pour chaque arrêt, l'analyse des éléments d'intérêt régional a été réalisée.

Arrêt Perroy Village

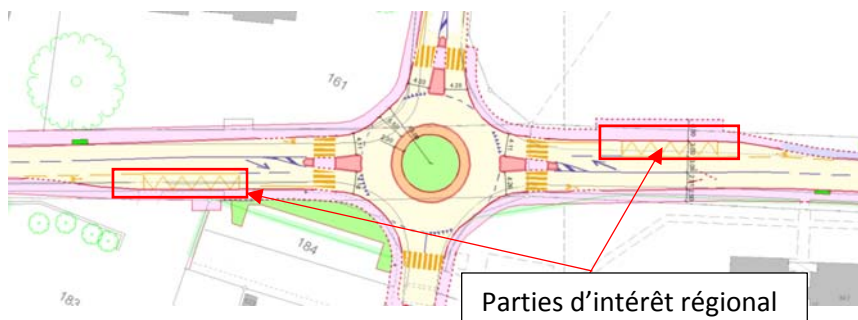
L'arrêt Perroy Village est fréquenté par environ 115 voyageurs par jour (lundi-vendredi). L'aménagement actuel de l'arrêt en vis-à-vis est satisfaisant hormis la hauteur des quais qui ne répond pas aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Cette norme indique une hauteur idéale de quai à 22 cm (Loi sur l'égalité pour les handicapés, LHand).

Le projet prévoit la création d'un giratoire qui redessine la configuration de l'arrêt et des traversées piétonnes. Désormais, les arrêts de bus sont de part et d'autre de la route et hors de la chaussée. Cette situation est plus sécurisante pour les usagers mais réduit la priorisation du bus sur cet axe.

Après l'analyse du projet, le Comité de direction a évalué que seule la mise aux normes des quais était d'intérêt régional. Le réaménagement du giratoire et le décrochement pour l'arrêt hors chaussée n'étant pas idéal pour la priorisation des bus. Le plan ci-après l'illustre :



Aménagement actuel



Parties d'intérêt régional

Arrêt Perroy Vinicole

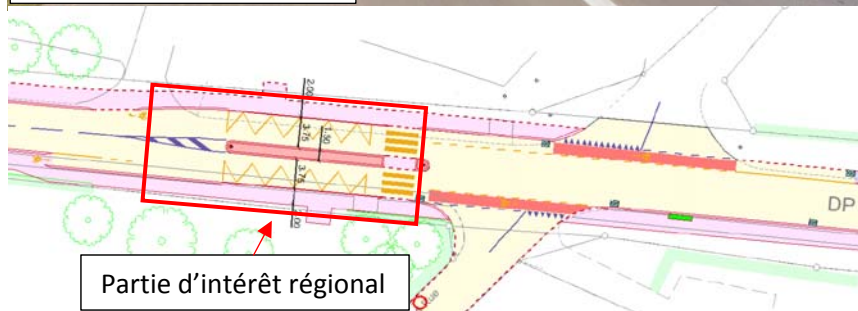
L'arrêt Perroy Vinicole est fréquenté par environ 60 voyageurs par jour (lundi-vendredi). L'aménagement actuel n'est pas satisfaisant du point de vue de la sécurité. Les zones d'arrêts des bus sont situées avant le passage pour piétons, ce qui masque la visibilité pour traverser. Les quais, comme ceux de l'arrêt Perroy Village, ne sont pas aux normes.

Le projet prévoit un aménagement d'arrêts en vis-à-vis sur chaussée, complété par la création d'un îlot central pour sécuriser la traversée piétonne et empêcher le dépassement par les voitures lorsque le bus s'arrête.

Après l'analyse du projet, le Comité de direction a évalué que l'entier du projet apportait une plus-value pour les différents usagers. Le réaménagement des quais, le marquage, la création de l'îlot central et la traversée piétonne sécurisée sont d'intérêt régional et sont en accord avec les objectifs du Programme TP.



Aménagement actuel



Partie d'intérêt régional

Financement

Sur la base du devis détaillé du 26 octobre et d'une séance de discussion financière le 22 novembre 2018, il a été fait la part des choses pour connaître les montants des objets d'intérêts régional pour chacun des deux arrêts. Les principes du Fonds TP ont été appliqués, soit 75% à charge du Fonds TP et 25% à charge de la Commune de Perroy.

Objet	Devis CHF TTC	Fonds TP		Commune	
		[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Quais arrêt Perroy Village et Réaménagement arrêt Perroy Vinicole	116'000	87'000	75%	29'000	25%
Marquage et signalisation arrêts de bus	5000	3750	75%	1250	25%
Prorata des honoraires	10'000	7500	75%	2500	25%
Prorata des divers et imprévus	13'000	9750	75%	3250	25%
Total	144'000	108'000	75%	36'000	25%

La part maximale à charge de la Région de Nyon s'élève donc à CHF 108'000 TTC.

Récapitulatif des préavis du Fonds TP

Rappel : détermination des 51 communes partenaires pour le fonds TP : CHF 13'911'560

	Coût total (CHF)	Participation des tiers (p. ex. VD)** Infrastructures	Participation des tiers (p. ex. VD)** Expérimentations	Communes territoriales	Engagement TP Région de Nyon
Préavis 67-2011	317'700	85'800	0	141'900	90'000
Préavis 68-2011	282'000	0	0	187'000	95'000
Préavis 7-2011	810'000	0	0	285'000	525'000
Préavis 16-2012	13'355'233	6'536'619	0	3'048'614	3'770'000
Préavis 21-2012*	4'177'000	0	3'052'000	0	1'125'000
Préavis 22-2012	436'555	0	0	383'920	52'635
Préavis 30-2013	660'000	0	0	0	660'000
Préavis 35-2014	9'072'520	0	0	6'913'020	2'159'500
Préavis 37-2014*	3'493'200	0	3'140'200	0	353'000
Préavis 47-2015	4'224'922	2'952'806	0	777'616	494'500
Préavis 52-2015* y.c. amendement	4'452'000	0	3'246'200	214'000	991'800
Préavis 60-2015	1'287'225	500'000	0	472'025	315'200
Préavis 66-2016*	4'027'860	0	3'408'444	553'416	66'000
Préavis 67-2016	120'300	0	0	30'300	90'000
Préavis 08-2016	235'000	0	0	163'000	72'000
Préavis 10-2017	529'000	0	0	359'500	169'500
Préavis 13-2017	480'000	230'000	0	60'000	190'000
Préavis 15-2017	3'986'444	0	3'478'444	388'000	120'000
Préavis 40-2019	81'924	0	0	0	81'924
Préavis 41-2019	144'000	0	0	36'000	108'000
Cumul engagements	52'172'883	10'305'225	16'325'288	14'013'311	11'529'059
	100%	20%	31%	27%	22%

* Le Canton a investi dans l'exploitation du réseau ou repris des expérimentations de courses dans le mécanisme TRV. Ces montants, dont une partie est refacturée aux communes, sont donc reconduits les années suivantes.

** Les participations des tiers portent sur des études (budgets communaux et cantonaux), des réalisations (EMPD cantonal), et des subventions régulières de l'exploitation des lignes régionales (TRV).

Calendrier

Le réaménagement et la sécurisation des deux arrêts de bus suivent le calendrier suivant. Le préavis communal a d'ores et déjà été voté et les travaux ont débuté :

21.06.2018	Conseil communal de Perroy accepte le crédit des travaux
Septembre 2018	Début des travaux
21.02.2019	Préavis TP au Conseil intercommunal
2020	Fin des travaux

Communication

Sous réserve du vote du présent préavis, il sera demandé à la Commune de Perroy de mentionner le soutien de la Région de Nyon, d'en afficher le logo sur tous les supports de communication qui seraient produits dans le cadre des travaux, ainsi que de lui accorder un droit de regard sur lesdits supports.

Conclusion

La réfection de la route des Vignerons en traversée de localité à Perroy permet d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité pour tous les modes de transports, et en particulier pour les modes doux (préavis 42-2019 DISREN) et les transports publics. Ces aménagements sont en accord avec les objectifs principaux du Programme TP, à savoir la priorisation des transports publics et la sécurisation de l'accès aux arrêts.

Annexe

- Plan d'ensemble du projet

Décision du Conseil intercommunal

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

vu	le préavis du Comité de direction 41-2019-TP relatif à la demande de contribution de CHF 108'000 du Fonds TP au réaménagement des arrêts de bus sur la route des Vignerons à Perroy
ouï	le rapport de la Commission ad hoc,
ouï	le rapport de la Commission des finances,

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
décide d'entériner les éléments financiers relatifs au Fonds TP régional.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 12 décembre 2018, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Gérald Cretegny
Président

Patrick Freudiger
Secrétaire

